

le peuple d'Israël, pendant qu'il étoit en vie. *Réponse*, le mot Hébreu, comme remarque Vatable, peut signifier au-dessus ou au-dessous, qu'au-delà. Pagninus, Buxtorf, & tous les habiles gens dans la langue Hébraïque en conviennent. Il signifie à la lettre *intransitu*, *intransundo*, au passage, étant prêt à passer. Ainsi cette objection, qui paroît la plus forte, n'a véritablement aucune difficulté.

*Seconde objection.* Dans le Pentateuque il est toujours parlé de Moïse en troisième personne; il y est loué en plusieurs endroits, comme dans les nombres chap. 12. où il est appelé *le plus doux de tous les hommes*, & au Deutéronome chap. 36. où il est dit. *Qu'il n'y a point eu depuis Moïse de Prophète en Israël qui lui ressemblât.* Est-il croyable que Moïse se fût ainsi loué lui-même? *Réponse.* C'est l'ordinaire de ceux qui font une Histoire, où ils ont eu part, de parler d'eux en troisième personne. C'est-à-dire par le moyen des Commentaires de ses actions en troisième personne. Joseph fait la même chose dans les livres de la guerre des Juifs. Saint Jean dans son Évangile parle aussi de lui en troisième personne. *Ce disciple*, dit-il, *que Jésus aimoit.* Et dans un autre endroit: *Si je veux qu'il demeure, que vous importe?* &c. Saint Matthieu racontant à propre conversion parle de soi en troisième personne, & l'on prétend que saint Luc étoit l'un des deux Disciples, que Jésus-Christ rencontra allant en Emmaüs. Les louanges que se donne Moïse ne sont point excessives. Il étoit nécessaire, qu'il marquât dans les livres les grâces que Dieu lui avoit faites, & il ne cache point les propres défauts. Joseph, & César se louent souvent de la même manière.

*Troisième objection.* Dans le douzième chapitre de la Genèse l'Auteur remarque en parenthèse, qu'alors les Cananéens étoient en ce pays, *Chananeus autem erat in terra illa*, ce qui fait voir, dit-on, que cela a été écrit dans un tems, où les Cananéens n'étoient plus dans la Palestine, autrement cet avertissement eût été inutile. Or est-il qu'ils n'ont été chassés de ce pays, que long-tems après la mort de Moïse, & par conséquent, il n'est point Auteur de ce livre. *Réponse.* Quand ces paroles, *Chananeus erat in terra illa*, auroient ce sens, on pourroit dire raisonnablement, que cette parenthèse auroit été ajoutée depuis le tems de Moïse. Cela est ordinaire, & il arrive souvent, que ces sortes d'explications, qu'on met premièrement à la marge, pour éclaircir le texte, sont ensuite insérées dans le texte en parenthèse. Mais on peut dire, que ces paroles, *Chananeus autem erat in terra*, ne signifient pas *olim erat in terra*, le Cananéen étoit pour lors dans cette terre, mais *jam tum erat in terra*, il étoit dès lors dans ces pays, c'est-à-dire, que Moïse parlant du passage d'Abraham par la terre de Sichem, remarque, que dès ce tems les Cananéens étoient en ce pays, ce sens est naturel, & ne souffre aucune difficulté.

*Quatrième objection.* Dans la Genèse chap. 22. verset 24. la Montagne Moria est appelée la Montagne du Seigneur qui pouvoit, *Appellavitque Abraham nomen loci illius, Dominus vider.* Or dit-on, elle n'a eu ce nom que depuis qu'elle fut destinée pour y

faire un Temple. *Réponse.* D'où sçait-on cela? le contraire n'est-il pas formellement marqué en cet endroit de la Genèse? & ne paroît-il pas que cette Montagne a eue le nom de *Dieu y pourroit*? à cause de la réponse d'Abraham à son fils, *Dieu y pourroit, mon fils.*

*Cinquième objection.* Dans le Deutéronome chap. 3. vers. 10. & 11. où il est parlé du Roi de Basan appelé Og, il est dit qu'il étoit le seul resté de la race des Géans, & qu'on montre encore son lit de fer, qui est en Rabbath des fils d'Ammon, qui a neuf coudées de long, & quatre de large. On dit que ces paroles font voir, que l'Auteur du Deutéronome est bien plus récent que Moïse. Car premièrement, pourquoi Moïse auroit-il parlé de ce lit, pour prouver la grandeur de ce Géant, puisque tous les Israélites pouvoient l'avoir vu eux-mêmes? il est bien plus probable de dire, que cela a été écrit par un Auteur, qui vivoit en un tems, où l'on n'avoit plus de connoissance de ce Roi. Secondement, pourquoi ce lit n'étoit-il plus dans la Basanide, mais dans Rabbath des fils d'Ammon? Enfin ce lit, dit-on, n'a été découvert, que du tems de David qui subjuga les Ammonites, & prit Rabbath, comme il est rapporté au second Livre des Rois chap. 12. verset 30. *Réponse.* Quand tout ce qu'on dit dans cette objection seroit vrai, il seroit facile de dire que ce qui regarde le lit d'Og a été ajouté en parenthèse. Mais rien n'empêche, que Moïse n'ait rapporté ce lit pour preuve de la grandeur de ce Géant parlant aux Israélites, puisqu'il pouvoit y avoir déjà du tems, que ce Roi étoit tué, quand Moïse écrivait, & qu'il n'est pas probable, que tous les Israélites l'eussent vu. Mais quand cela ne seroit pas ainsi, Moïse a pu se servir de cette preuve, pour faire croire ce qu'il racontoit à la postérité. C'est ainsi que les Historiens de nos tems parlant d'une chose nouvellement arrivée, qu'est extraordinaire, quoi que connu de leur tems, disent, on a telle, & telle preuve de ce que je dis, on garde encore ce monument en un tel endroit, &c. Quant à ce qu'on ajoute: que ce lit de fer eût été dans la Basanide, & non pas à Rabbath. C'est deviner, car pourquoi les Ammonites ne pouvoient-ils pas l'avoir eu dès le tems de Moïse?

*Sixième objection.* L'Auteur du Pentateuque, dit-on, donne à des Villes, & à des Pays des noms qu'ils n'ont eus que long-tems après la mort de Moïse. Dans la Genèse chapitre 14. il est dit qu'Abraham poursuivit les Rois, qui avoient emmené son neveu Loth jusques à Dan: or le nom de Dan n'a été donné à ce pays, que long-tems après, quand six cents hommes de la Tribu de Dan prirent la ville de Lays, & lui donnerent, après l'avoir prise, le nom de leur Tribu comme il est dit dans le Livre des Juges chap. 18. Le même Auteur parle souvent de la ville d'Hebron, qui n'a été ainsi appelée, qu'après la mort de Moïse du nom d'Hebron fils de Caleb, à qui Josué la donna, & elle s'appelloit auparavant Cariatharbé, comme il est remarqué dans le Livre de Josué chap. 14. Dans le Deutéronome chap. 3. vers. 14. il est dit que *Jesyr* fils de Manasse posséda tout le pays d'Argob jusques aux confins des